



Mairie de Villers-Ecalles

INSCRIPTIONS 2021-2022 GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE

⇒ Constituez le dossier :

Téléchargez les pièces à compléter sur notre site internet

[http : // www.villers-ecalles.fr](http://www.villers-ecalles.fr)

- *fiche d'inscription et d'engagement*
- *1^{ère} fiche hebdomadaire de présence*
- *Joindre l'attestation d'assurance de responsabilité civile et garantie individuelle de l'enfant*

⇒ Transmettez le dossier à nos services :

✚ ***Dès maintenant, par voie électronique, en adressant votre dossier complet à : s.avisse@villers-ecalles.fr.***

✚ ***Ou en mairie, à partir du 23 août 2021 (et avant le 27, si garderie nécessaire la semaine de rentrée scolaire).***